

ZUYDCOOTE

DEMANDE DE PREINSCRIPTION

SEJOURS ETE 2024

EN ROUTE
POUR LES VACANCES

2024

Enfant concerné par le séjour (Nom et prénom) :

Date de naissance de l'enfant :

Adresse de l'enfant :

Pour pouvoir inscrire un adolescent à l'un des séjours, il vous est impératif de nous transmettre les informations ci-dessous.
Sans ce document, la demande d'inscription ne sera pas prise en compte.

PERE DE L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal et ville

Tél fixe :

Portable :

Mail :

MERE DE L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal et ville

Tél fixe :

Portable :

Mail :

Situation familiale des parents de l'enfant : Mariés Pacsés Vie maritale Séparés
 Veuf (ve) Divorcés

En cas de séparation, qui est responsable de l'inscription ? Le père La mère**Numérotez** par ordre de préférence le séjour de votre choix (**3 choix maximum**) :

DECOUVERTE DU CHEVAL du 07/07 au 12/07 : choix n° ____ ou du 11/08 au 16/08 : choix n° ____

L'ECOLE DES SORCIERS du 11/08 au 16/08 : choix n° ____

ENTRE COPAINS du 11/08 au 23/08 : choix n° ____

ENTRE TERRE ET MER du 07/07 au 20/07 : choix n° ____ ou du 01/08 au 14/08 : choix n° ____
du 18/07 au 31/07 : choix n° ____

BELLA ITALIA du 06/07 au 19/07 : choix n° ____ ou du 04/08 au 17/08 : choix n° ____

VIVA ESPANA du 07/07 au 20/07 : choix n° ____ ou du 01/08 au 14/08 : choix n° ____
du 18/07 au 31/07 : choix n° ____

S'il n'y a plus de place disponible sur le premier choix, l'inscription se fera sur les vœux suivant l'ordre de préférence.

Les enfants doivent avoir l'âge requis au départ du séjour et ne pas dépasser l'âge limite à la date du retour.

Documents obligatoires à fournir :

- Justificatif d'âge (CNI, passeport)
- Justificatif de filiation (livret de famille, acte de naissance)
- Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone ...)
- Document « Ce que les jeunes de +de 11 ans et les parents doivent savoir signé par l'enfant et les parents.

Annulation : Si vous deviez annuler votre réservation, veuillez-nous le faire savoir par lettre recommandée, la date de la poste servant de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. Une annulation par dossier d'inscription selon le barème suivant :

- Plus de 30 jours avant le départ : 80 € de frais de dossier sont retenus ;
- Entre 30 jours et 5 jours, 80% de la valeur du séjour est retenue ;
- Moins de 5 jours, 100% de la valeur du séjour est retenue.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à inscrire définitivement mon enfant au séjour choisi après en avoir eu confirmation par la commune de ZUYDCOOTE.

Fait à Le Signature(s)

<u>DATE DE DEPÔT DU DOSSIER EN MAIRIE</u> <u>entre le 11 MARS 2024 et le 15 MARS 2024</u>	
PAIEMENT PAR CHEQUE LIBELLE A L'ORDRE DE : Régie prestations de services de Zuydcoote	
DECOUVERTE DU CHEVAL	3 x 37 € = 111 €
L'ECOLE DES SORCIERS	3 x 37 € = 111 €
ENTRE COPAINS	3 x 74 € = 222 €
ENTRE TERRE ET MER	3 x 91 € = 273 €
BELLA ITALIA	3 x 108 € = 324 €
VIVA ESPANA	3 x 87 € = 261 €

CADRE RESERVÉ A L'ADMINISTRATION : Reçu chèque (s) de € le